

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **Suisse Monétique Company SA**, Rue du Rhône
100, 1204 GENEVE
2.

Déclaration de faillite: 20.01.2011
3.

Suspension de faillite: 30.06.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.07.2011
5.

Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: BUT: Exclusivement en Suisse, achat,location, vente de matériel monétique et informatique, maintenance d'équipements et d'installations, prestations de machines et services informatiques, apport de know-how ainsi qu'assistance technique, formation et activités y afférentes.

Pour tout renseignement :

Groupe n°2022/388.89.02

2011 000067 C / OFA2

Office des faillites

1227 Carouge GE

00658279